

Bulletin de la SESAT

Janvier 2013, N° 7



Mot du président

Au cours des prochaines années, l'une des activités les plus importantes de la SESAT sera sans doute le transfert de connaissances du milieu de la recherche vers celui de l'aménagement du territoire. Avec le déroulement en région de 2 projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES), les nouvelles connaissances sur les eaux souterraines régionales seront cumulées à grande vitesse. Ces connaissances, si elles sont adéquatement transférées et intégrées dans nos outils d'aménagement du territoire, viendront certainement confirmer certaines prévisions. Mais il est également à prévoir que certains mythes seront déboulonnés et que certains *statu quo* devront être brisés.

Tout un défi! Nul doute que la région saura se montrer à la hauteur.

Serge Bastien



« Devenez membre! »

Une façon simple, concrète et gratuite de supporter la SESAT. Vous serez avisés de ses principales activités et communications et pourrez participer à ses assemblées générales :

www.sesat.ca

À venir...

- 22 fév. Fin de la consultation publique du MRN sur le plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2013-2018 de l'Abitibi-Témiscamingue. Entrée en vigueur le 1^{er} avril
- 21-23 mar. Montréal. 10^e Salon international des technologies environnementales AMERICANA.
- 7 mai. Université Laval. Colloque « Les eaux souterraines: développement des connaissances et gestion durable de la ressource »

Nouveau suspect à la SESAT

La SESAT est fière d'annoncer l'arrivée de Chloé Gourde-Bureau au sein de son équipe à titre d'agente de recherche. Diplômée en écologie de l'Université de Sherbrooke, Chloé a développé au fil du temps plusieurs expériences de travail qui font d'elle un nouvel atout pour la SESAT. Elle a notamment travaillé pour l'Institut de recherche sur les zones côtières de Shippagan, pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et pour *Ecologia sin Fronteras*.

C'est avec un grand enthousiasme et une bonne dose de motivation que Chloé a entrepris, au début de janvier, la réalisation de son mandat principal: la mise en œuvre du projet pilote de gouvernance de l'esker aquifère St-Mathieu-Berry. Au cours de la prochaine année, elle travaillera surtout à la rédaction d'un portrait de l'esker en compilant toutes les connaissances sur ce territoire particulier, son hydrogéologie, ses usages et sa gestion. Ce portrait, dont la rédaction sera complétée à l'automne 2013, servira de base de connaissance pour la SESAT afin de cerner dans un deuxième temps, les problématiques locales propres aux eskers et d'élaborer des pistes de solution concertées.

La SESAT tient à remercier ses partenaires tant pour leur appui que pour leur contribution financière au projet pilote, qui ont rendu l'embauche de Chloé possible.



Des vidanges qui refont surface

Jusqu'en janvier 2009, une grande quantité de matières résiduelles en Abitibi-Témiscamingue étaient enfouies dans de grandes tranchées parallèles creusées dans des sols sableux: des dépôts en tranchées (DET). Suite à un resserrement des normes environnementales les 69 DET de la région ont dû être fermés et les matières résiduelles sont aujourd'hui acheminées vers des lieux d'enfouissement mieux encadrés.

Mais les DET constituent un passif environnemental majeur pour la région, surtout considérant qu'une majorité se retrouve sur esker ou moraine et présente donc un risque de contamination de l'eau souterraine. C'est dans ce contexte que la SESAT, avec l'appui financier de la Conférence régionale des élus et la collaboration des municipalités de la région, a procédé en 2011-2012 à la

compilation d'un répertoire des anciens DET, regroupant toute l'information archivée sur ces sites.

Les informations recueillies incluent les années d'exploitation, le nombre de personnes desservies, plusieurs distances séparatrices et le niveau de conformité réglementaire de chaque site. En combinant ces informations, il sera possible de hiérarchiser les anciens DET selon leur potentiel de contamination de l'eau souterraine et d'identifier les DET les plus inquiétants afin qu'on puisse prendre les mesures nécessaires tout en tenant compte des priorités d'action et des moyens d'intervention disponibles.



Dépôt en tranchée en cours d'exploitation (Source: MRC D'Abitibi, 2001)

Une industrie forestière qui vire au

C'est sous plusieurs formes que l'Abitibi-Témiscamingue développe son leadership dans la gestion intégrée de l'eau souterraine. En 2013, l'une des plus importantes avancées se fera au sein de l'industrie forestière régionale.

La législation québécoise qui encadre les impacts des activités forestières sur l'eau souterraine ne prévoit aucune mesure particulière lorsque cette exploitation se fait sur esker/moraine. D'ici à ce que ces impacts soient mieux connus, la SESAT et plusieurs de ses partenaires, tout particulièrement les MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de la Vallée-de-l'Or, prônent l'application du principe de précaution lorsque des opérations forestières sont effectuées sur ces territoires sensibles. Nous avons eu l'heureuse surprise de constater que cette préoccupation reçoit un très large appui régional, y compris au sein de l'industrie elle-même.

En s'appuyant sur les recommandations des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), le ministère des Ressources naturelles appliquera, au cours des 5 prochaines années, une série de modulations particulières allant au-delà de la législation en place pour toute opération forestière sur certains eskers/moraines de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces modulations s'inscrivent sous 2 objectifs principaux:

1. Réduire au maximum les risques de contamination directe, par exemple, les fuites d'hydrocarbures provenant de la machinerie;
2. Maintenir un couvert forestier de base afin de mitiger l'impact sur la recharge des aquifères granulaires, particulièrement dans les aires d'alimentation de puits municipaux.

Ces deux objectifs et plusieurs autres sont regroupés au sein du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2013-2018, un plan présentement en phase de consultation publique et qui entrera en vigueur au début avril.

